

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Budget provincial 06-07 : le gouvernement reprend le contrôle de la dette, mais ne mise pas assez sur le développement économique

Québec, le 23 mars 2006 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) réagit positivement à la création du *Fonds des générations*, dédié au remboursement de la dette, tel que recommandé par ses membres. Bien que l'approche adoptée par le gouvernement mènera à des résultats très progressifs pour le développement d'une marge budgétaire, elle contribuera à la responsabilisation des citoyens vis à vis des générations futures.

Par ailleurs, la FCCQ s'inquiète de la hausse des dépenses de santé. Le rapport Ménard prévoyait une croissance de 5 %, mais c'est 1,3 milliard de plus cette année que le gouvernement alloue au poste de santé, ce qui correspond à une hausse de 6,3 %. Selon la FCCQ, cela accentue le carcan des finances publiques, réduisant ainsi la marge nécessaire à l'implantation de mesures soutenant de manière significative la croissance et le développement économique du Québec et ce, à une période charnière pour la compétitivité des entreprises. « Si nos choix collectifs, telle une ouverture plus grande au secteur privé, permettaient un maintien des dépenses de santé nous aurions pu voir une diminution immédiate de la taxe sur le capital », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

La FCCQ se réjouit des mesures significatives pour soutenir le secteur forestier, un secteur présent dans l'ensemble des régions du Québec. De plus, toujours selon la FCCQ, l'augmentation des fonds alloués au FIER et au FLI est un geste favorable pour le développement des entreprises. La FCCQ applaudit le fait que ses recommandations sur la décentralisation et la régionalisation, issues du *Colloque Action régions ressources* de février 2005, aient été retenues par le gouvernement. Une question demeure pour la FCCQ, soit celle de l'impact que créera le resserrement du programme d'aide aux régions ressources. Une consultation auprès de ses membres permettra à la FCCQ de cerner les implications de ce resserrement.

Selon la FCCQ, la baisse de l'imposition des PME de 8,5 à 8 % contribuera à une certaine amélioration du climat d'affaires, mais le Québec est encore loin de pouvoir compter sur une compétitivité fiscale dont les entreprises ont besoin pour bâtir un *Québec gagnant*, conformément à la vision économique de la FCCQ. À titre d'exemple, les attentes des entreprises étaient plus importantes aux chapitres de la R-D et de l'innovation. « Ce budget semble être constitué de nombreux ajustements d'ordre technique qui reflètent certes une continuité, mais qui apportent peu de nouveaux leviers », de conclure Françoise Bertrand.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour plus d'information :

Louis-Alexandre Lacoste, directeur des communications, Fédération des chambres de commerce du Québec, tél. : (514) 844-9571, poste 3240, cell. : (514) 953-5188